



PRAP SANITAIRE ET SOCIAL (PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE) - GRETA EST



LIEU DE LA FORMATION

CETTE FORMATION PEUT ÊTRE RÉALISÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA DORDOGNE, DU LOT ET GARONNE ET DU SUD GIRONDE
CETTE FORMATION PEUT ÊTRE RÉALISÉE DANS VOS LOCAUX.
NOUS CONTACTER.

PUBLIC CONCERNÉ

Tous salariés d'entreprise du secteur de la santé et/ou membres du CHSCT souhaitant contribuer aux objectifs de diminution des risques, des maladies professionnelles et de l'amélioration des conditions de travail

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis pédagogique n'est demandé pour cette formation

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires pour contribuer à la mise en oeuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique spécifique du domaine sanitaire et social.
Être capable de proposer des pistes d'amélioration, dans les domaines organisationnels, techniques et humains.
Être capable de prendre en compte les ressources de la personne dans l'aide aux mobilisations

CONTENU DE LA FORMATION

Les enjeux de la prévention des risques liés à l'activité physique: données chiffrées AT/MP régime général, données spécifiques au secteur et à la structure des stagiaires.
La démarche de prévention: code du travail, principes de prévention, place et rôle de l'acteur PRAP
La situation de travail: décrire une situation de travail, identifier les dangers, rechercher des déterminants, proposer et évaluer des pistes d'amélioration
Anatomie, physiologie du corps humain: connaissance du fonctionnement du corps humain, dommages potentiels liés à l'activité physique, principes organisateurs de l'action motrice dans l'aide aux mobilisations
Situations pratiques de mobilisation (Prise en compte de la personne à mobilité réduite pour une plus grande efficacité).

CONDITIONS DE FORMATION

DURÉE
21 h minimum pour un groupe de 6 à 10 personnes
RYTHME
Journées réparties sur 3 à 6 semaines (2 jours + 1 jour)
HORAIRES
9h00-12h30 et 13h30-17h00

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et certification dans les conditions du référentiel INRS
Évaluation de la satisfaction des stagiaires
Attestation de formation
Certification INRS recyclage tous les 3 ans

PROFIL DES INTERVENANTS

Formatrice GRETA habilitée, enregistrée sur la liste INRS

VOS CONSEILLERS DE L'AGENCE DE DORDOGNE

Sophie FERRAGGI
Conseillère en Formation
Professionnelle
sophie.ferraggi@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 53 02 75 02
06 30 52 75 43

Alexandra SALON
Assistante commerciale
pole.commercialisation24@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 53 02 17 69 / 06 30 52 77
49